

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Band: 79 (1950)

Heft: 3-4: Le Père Grégoire Girard 1765-1850

Rubrik: Programme 1950-1951

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation
et du Musée pédagogique

Rédacteurs : Gérard Pfulg, directeur de l'Ecole normale, à Fribourg ;
Eugène Coquoz, instituteur, rue Guillimann 27, à Fribourg.

Administration : Raymond Progin, inspecteur scolaire, route des Alpes 28,
à Fribourg. Compte de chèque postal IIa 153.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, juillet, octobre et décembre.

SOMMAIRE. — *Partie officielle :* Programme 1950-1951. — Aux membres du Corps enseignant du canton de Fribourg.

Le Père Girard, éducateur moderne. — Le chant du Lac de la Gruyère. — Discours de clôture... — Orthographe d'usage. — Le sens de notre action pour le chant collectif. — Directives techniques. — Les infirmes et nous. — Bibliographie.

Partie officielle

Programme 1950-1951

Les changements de domicile d'élèves se multiplient et rendent nécessaire une unification partielle de nos programmes.

Désireux d'assurer la formation régulière de tous, tout en sauvegardant la liberté de mouvements des maîtres, les inspecteurs scolaires ont inscrit au programme 1950-51 (dès le 1^{er} mai 1950), dans la partie française du canton, la première tranche de toutes les branches réparties sur un cycle de trois ans ; il s'agit notamment des suivantes :

Histoire sainte : du début au partage du royaume, cours moyen et supérieur ; les cours inférieurs étudient les faits principaux de l'Ancien et du Nouveau Testament, selon les tableaux disponibles et les usages locaux.

Géographie, Histoire suisse, Instruction civique : d'une manière générale, se conformer aux directives des *Branches de connaissances*, de Mgr Dévaud (Dépôt du Matériel scolaire) ; *plans I* : en Histoire suisse, le cours moyen, selon les usages, suit les leçons du cours supérieur, ou étudie les récits en rapport avec ce programme et emploie éventuellement les *Eléments d'Histoire suisse* ; en Instruction civique, ajouter un résumé du pouvoir législatif.

Histoire naturelle : en été, résumé de botanique ; en hiver (brochure Wander), l'homme, les os, les cinq sens, digestion et hygiène alimentaire.

Gymnastique : les six plans ; en faire toute l'année.

Dessin : cours élémentaires, inférieurs et moyens : dessin libre et décoration ; cours supérieur de garçons : dessin à vue ; filles : surtout décoration.

Chant : éléments de solfège ; par cœur : chants patriotiques, fribourgeois et suisses ; nombreux autres chants, pris dans *Kikeriki* et *Ecolier chanteur*.

Lecture : selon directives particulières de chaque inspecteur, avec minimum de quarante chapitres pour le cours inférieur, trente pour le cours moyen et vingt pour le cours supérieur ; partie en lectures fouillées.

Récitation : prose et poésie ; minimum douze par cours, dans le programme des lectures de l'année ; on peut en ajouter d'autres.

Les répartitions par quinzaines tiendront compte de ces indications.

Les inspecteurs scolaires.

Aux membres du Corps enseignant du canton de Fribourg

De nombreux écoliers fribourgeois ont participé l'an dernier à notre action du « Sou de l'écolier ». Nous remercions particulièrement les instituteurs qui ont fait comprendre à leurs élèves la nécessité de secourir les enfants infirmes. Notre action a rencontré la sympathie des autres cantons, elle sera lancée cette année dans toute la Suisse romande. Le numéro spécial de la revue *Pro Infirmis* a été conçu spécialement pour les enfants. Nous nous permettons de vous l'offrir et de vous soumettre quelques idées pour la leçon à donner à vos élèves. Nous comptons sur l'appui de tous les instituteurs et sur la générosité des élèves, qui apporteront volontiers 5 cent. pour les enfants infirmes.

Au nom de nos petits protégés, nous vous disons merci.

Pro Infirmis, Fribourg.